



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique a l'egard des jeunes

Question écrite n° 50984

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'opportunité de créer un office franco-roumain pour la jeunesse. Les relations historiques, culturelles et amicales qui lient ces deux pays ont permis de développer de nombreux échanges organisés par diverses associations et structures nationales ou locales. Les récentes rencontres politiques entre la France et la Roumanie ont redonné un nouveau souffle aux relations économiques. Toutefois, ce dynamisme ne sera réellement fructueux que si nous développons régulièrement des échanges cohérents, notamment entre les jeunes. Cette question ayant été soulevée lors de la dernière commission mixte franco-roumaine qui s'est déroulée à Paris en octobre dernier, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement quant à la possibilité de créer un tel office bilatéral.

Données clés

Auteur : [M. Bur Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50984

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1965